



Rapports du Corps commun d'inspection

Rapport du Secrétariat

1. En 2008, le Corps commun d'inspection (CCI) a publié six rapports, dont un n'intéressait pas directement l'OMS¹ ou n'appelait de sa part aucune mesure particulière à ce stade. Les observations détaillées du Secrétariat sur les cinq autres rapports de 2008 ont été communiquées au CCI et au Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination et ces observations, ainsi que les principales conclusions et recommandations du CCI, sont résumées dans un tableau, disponible sur demande. Les observations ont porté sur les rapports suivants : « Programmes d'administrateurs auxiliaires et d'experts associés au sein des organismes du système des Nations Unies » (JIU/REP/2008/2) ; « Examen de la gouvernance environnementale dans le système des Nations Unies » (JIU/REP/2008/3) ; « Exécution nationale des projets de coopération technique » (JIU/REP/2008/4) ; « Examen des services d'hébergement des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les organisations du système des Nations Unies » (JIU/REP/2008/5) ; et « Étude sur la gestion des sites Web (Internet) des organismes des Nations Unies » (JIU/REP/2008/6).
2. En 2009, le CCI a, à ce jour, publié un rapport, qui n'intéresse pas directement l'OMS, intitulé : « Review of management and administration in the United Nations World Tourism Organization » (JIU/REP/2009/1).
3. En outre, en 2008 et 2009, le CCI a publié six notes, dont une (« Common services at Nairobi », JIU/NOTE/2008/1) figurait déjà parmi les rapports et les notes du CCI soumis au dernier Comité du Programme, du Budget et de l'Administration.² Les autres notes sont les suivantes : « Common services at the locations of United Nations Regional Commissions » (JIU/NOTE/2008/2) ; « Review of the United Nations Humanitarian Air Service (UNHAS) » (JIU/NOTE/2008/3) ; « Corporate consultancies in United Nations system organizations » (JIU/NOTE/2008/4) ; « Corporate sponsoring in the United Nations system: principles and guidelines » (JIU/NOTE/2009/1) ; et « Internships in the United Nations system » (JIU/NOTE/2009/2).
4. Parmi ces notes, les deux premières n'intéressent pas directement l'OMS et les trois autres, bien qu'ayant quelque pertinence pour l'Organisation, n'appellent aucun commentaire supplémentaire du Secrétariat ni aucune mesure des organes directeurs, le suivi des notes du CCI étant une responsabilité gestionnaire aux termes de ses Statuts.

¹ JIU/REP/2008/1 : Examen de la gestion et de l'administration à l'Union postale universelle (UPU).

² Document EBPBAC9/8.

MISE EN OEUVRE DES RECOMMANDATIONS CONTENUES DANS DES RAPPORTS ANTÉRIEURS

5. En ce qui concerne les progrès réalisés dans la mise en oeuvre des recommandations contenues dans des rapports antérieurs du CCI examinés par la Comité du Programme, du Budget et de l'Administration à sa neuvième réunion en janvier 2009¹ et s'agissant de la recommandation 2 figurant dans le rapport du CCI sur la « Gestion du savoir et des connaissances dans le système des Nations Unies » (JIU/REP/2007/6), plusieurs Départements de l'OMS ont mené des enquêtes sur les besoins (par exemple de ressources en ligne), sur les compétences de gestion des connaissances et sur les instruments de collaboration. Une liste de publications a été établie et une évaluation des besoins de traduction est en cours. Plusieurs comités régionaux de l'OMS ont approuvé des stratégies de gestion des connaissances et une stratégie de gestion des connaissances est en cours de révision au Siège.

6. Concernant la recommandation 3 du même rapport, un Département Gestion et partage du savoir a été créé au Siège et des unités de gestion du savoir ont été mises en place dans la plupart des bureaux régionaux. Enfin, s'agissant de la recommandation 5, la gestion des connaissances est déjà considérée comme une compétence fondamentale pour les membres du personnel à tous les niveaux. Une série de cours de formation est proposée pour améliorer les compétences dans le domaine de la gestion des connaissances et de nouveaux documents pédagogiques sont en cours d'élaboration.

7. Il est possible d'obtenir, sur demande, des exemplaires de ce rapport du CCI, ainsi que les observations détaillées de l'OMS qui s'y rapportent et qui figurent dans le tableau de suivi des recommandations accompagnant le dernier rapport du Secrétariat sur les rapports du CCI à l'intention du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration.

MESURES À PRENDRE PAR LE COMITÉ DU PROGRAMME, DU BUDGET ET DE L'ADMINISTRATION

8. Le Comité est invité à prendre note du rapport.

= = =

¹ Document EBPBAC9/8.